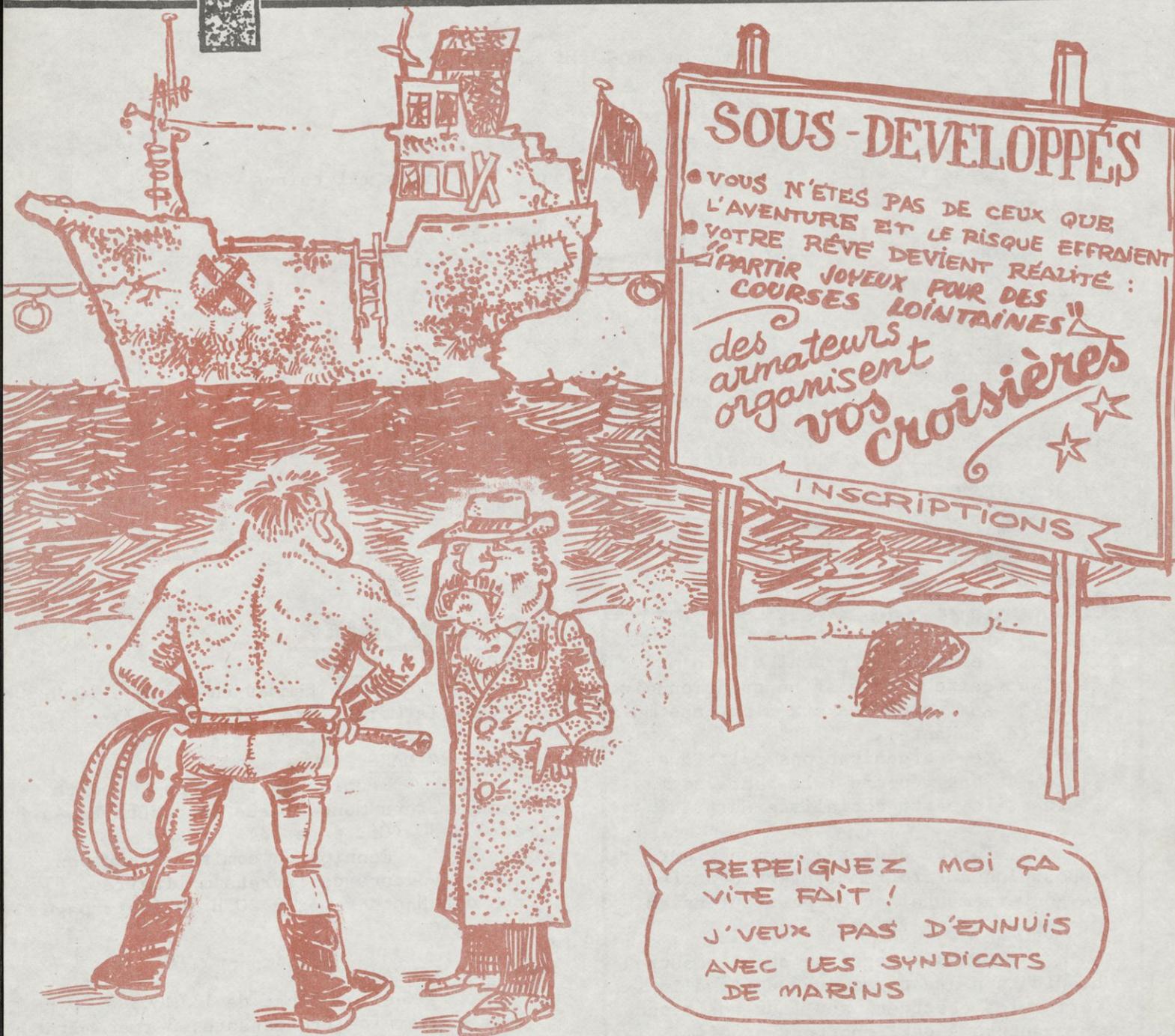


# api

DOSSIER  
NUCLEAIRE

# ouest INFORMATION

n° 179/21 mars 2F



## LES PAVILLONS DE COMPLAISANCE



# Sommaire

## OUVRIERS

- pages 2 à 8 : Maman les p'tits bateaux... Interview d'Andrieu de la CGT Marins de Nantes.  
page 9 : Bricaud : le prix d'un trépied.  
page 10 : Appel des travailleurs de l'IMRO

## ECOLE

- page 11 : Fermeture de l'IMP de Ponchâteau

## JUSTICE

- page 12 : les petites souris

## ARMEE

- page 12 - 13 : Procès des renvoyeurs de livrets militaires  
-22

## PAYSANS

- page 14 - 15 : Quelle est donc cette justice ?  
page 16 : Le Crédit Agricole fait saisir un paysan

## FEMMES

- page 17 : A propos du MLAC d'Aix

## INTERNATIONAL

- page 18 : Répression en Tunisie  
: Campagne Anti-Outspan

## NUCLEAIRE

- pages 19 - 20 : Dossier Nucléaire

## MUNICIPALES

- page 21 : Dernière minute

## Communiqué du CRIN

Le comité régional d'Information Nucléaire a adressé un questionnaire détaillé aux candidats aux élections municipales à Nantes.

Deux organisations politiques seulement ont répondu : le parti socialiste et le parti socialiste unifié.

Toutes deux réaffirment leur opposition au programme électro-nucléaire gouvernemental et en particulier au projet de centrale au Pellerin.

Le CRIN regrette que les autres candidats n'aient pas jugé utile d'informer les électeurs sur leur position par rapport à cet important problème.

Quelque soit le résultat du scrutin, le CRIN s'engage à rappeler aux Elus leurs responsabilités dans ce domaine, et à exiger de leur part une prise de position claire, qui tienne compte des aspirations des Nantais pour la sauvegarde de leur cadre de vie et pour leur sécurité future.

## CALENDRIER :

### MERCREDI 23 MARS

Réunion Femmes en Lutte à 20 H 30  
MJC de la Géraudière (Cf. Page 17)

### JEUDI 24 MARS

- Réunion Anti-Outspan, Centre Nantes Tiers Monde 9 rue des Hauts Pavés à 20 H 30 (Cf. page 18)

- Réunion du comité de soutien aux renvoyeurs de livrets militaires, 57 rue des Hauts Pavés à 20 H 30 (voir page 12)

### SAMEDI 26 MARS

Meeting débat de l'IMRO, à 20 H à la Fraternité Protestante, 3 rue Amiral Duchaffault (Cf. Page 10)

### MERCREDI 30 MARS

Procès des renvoyeurs de livrets militaires au Palais de Justice de Nantes à 14 heures.

# MAMAN LES P'TITS BATEAUX..

(ou "Le boycott des pavillons de complaisance")

Roland Andrieu est permanent du syndicat CGT des marins, militant socialiste depuis de nombreuses années, candidat aux Municipales de Nantes, sûr la liste de Chenard.

Il est surtout la bête noire des armateurs internationaux : la campagne qu'il anime depuis Nantes contre les pavillons de complaisance s'est traduite en un an par le blocage de 64 bateaux dans les ports de France, récupérés par les armateurs pirates au prix de concessions considérables.

A la sortie d'une campagne électorale plate et démagogique, la réalité qu'Andrieu représente pose problème : nature du Parti socialiste, parti de gouvernement prêt à gérer la crise, et parti d'une frange combative du syndicalisme ouvrier.

Pour combien de temps encore cet étrange équipage ?

A. P. L.

A.P.L. Quelle est l'importance de la flotte navigant sous pavillon de complaisance ?

ANDRIEU Il y a 30 % de la flotte mondiale sous pavillon de complaisance.

Les armateurs français sont en train de faire la même chose : sous prétexte de la concurrence déloyale que mènent les pavillons de complaisance, l'impossibilité de lutter pour les taux de frêts etc... ils sont en train de passer nos navires sous pavillons de complaisance.

Le pourcentage en France est encore très minime, c'est le début, on voudrait essayer d'empêcher l'opération.

A.P.L. Peux-tu nous faire un historique de la lutte menée contre les pavillons de complaisance ?

ANDRIEU Ce que nous aurions voulu, c'est une lutte dans le sens

du boycott général de tous les bateaux.

Ca n'a pas été possible parce que les camarades de l'I. T. F. n'ont pas pu obtenir de leurs adhérents que cette lutte se fasse d'une façon systématique à l'égard de tous les pavillons de complaisance.

Je parle du Libéria, de Panama, de Chypre, des Somalies, les principaux pavillons.

Plusieurs fois on a demandé aux syndicats de l'I. T. F. de réaliser ce boycott (...) mais les délégués des syndicats, notamment européens, n'ont pas manifesté leur accord.

Parmi les pays notoirement réticents, citons l'Allemagne, la Hollande, la Belgique. On comprend les allemands, ils ont pratiquement plus d'autorité sur leur flotte dont la grande majorité est à Chypre et une partie au Libéria.

A.P.L.

C'est la France qui a démarré la campagne de blocage des bateaux ?

ANDRIEU

Oui, il y a en France un grand mouvement depuis un an et demi.

Il y avait eu aussi de très bonnes actions menées à l'époque par le Danemark, la Finlande et la Suède qui sont adhérents à l'I. T. F.

Il faut dire que nous, C. G. T., nous ne sommes pas adhérents à l'I. T. F. mais à la .F. S. M.

L'I. T. F. en France, c'est F. O., mais F. O. n'a aucun adhérent dans les marins de commerce et les portuaires.

Si on veut demain, empêcher un navire battant pavillon de complaisance de sortir, c'est avec les marins C. G. T., ce n'est pas avec les autres. Même la C. F. D. T. n'a rien dans les portuaires, juste un petit peu à Dunkerque. Elle n'intervient pas.

Par contre, ça ne l'empêche pas, je dis cela en passant, d'écrire dans son bulletin passé, que l'"Aristroder" c'est elle qui l'a arrêté, alors que c'est faux.



Plots bateaux (suite)

La C. F. D. T. n'est intervenue même pas une seconde... On s'en expliquera entre nous... c'est une autre question.

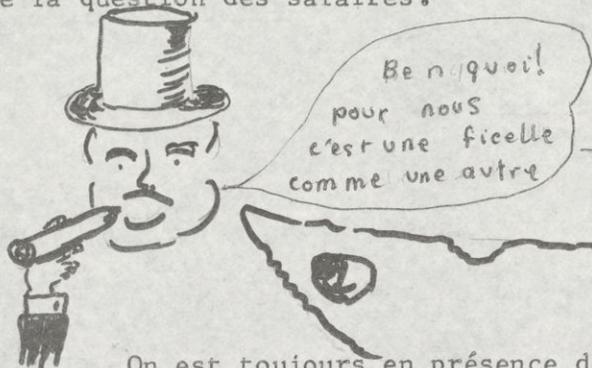
La réalité, c'est qu'il n'y a que la C. G. T. qui existe, syndicalement parlant, dans tous les portuaires, et qu'il n'y a que nous qui avons la possibilité de dire : on ne sert pas tel ou tel navire, et à partir de là, on ne le sert pas, comme le Marlin II ; il est resté là, à Nantes pendant 3 mois et demi parce qu'il n'était pas servi par les remorqueurs français qui sont tous à la C. G. T. (...)

Les choses ont commencé à Rouen, il y a 1 an et demi où le premier bateau a été bloqué, ensuite c'est à Nantes que les navires ont été bloqués.

On peut situer actuellement le nombre de navires bloqués à 64 pour la France dont 11 dans la région dont je m'occupe, entre Nantes et La Pallice. (Cf. Le Monde).

Ce qu'on trouve sur tous ces bateaux ?

La plupart du temps, il n'y a pas de sécurité, pas de titres de navigation. On veut que la sécurité de la vie humaine en mer soit assurée, en dehors de la question des salaires.



On est toujours en présence de marins embarqués soit par force, comme sur le "Julia" soit par rouerie.

Ils sont aussi recrutés par des marchands d'hommes, en Inde, aux Philippines et dans d'autres pays.

Des marchands d'hommes !!! J'ai du courrier à propos de l'"Aristrader" où le marchand d'hommes écrit aux gens : c'est pas gentil, vous ne devriez pas faire grève, il va vous arriver des ennuis etc...

Ils n'ont sans doute pas pignon sur rue comme les intérim ici ; ils recrutent pour l'armateur, sans doute avec un bakchich.

Pour la paye des marins, il y a plusieurs graduations : le blanc est payé

plus cher, ensuite l'asiatique puis l'arabe et le dernier enfin, c'est le Noir ; il a le salaire le plus bas : 400 à 800 F. par mois.

-Des bidonvilles. FLOTTANT

Nourriture dégoûtante, conditions de séjour : ce sont des bidonvilles : le Marlin II, l'Othon, le Julia étaient des bidonvilles.

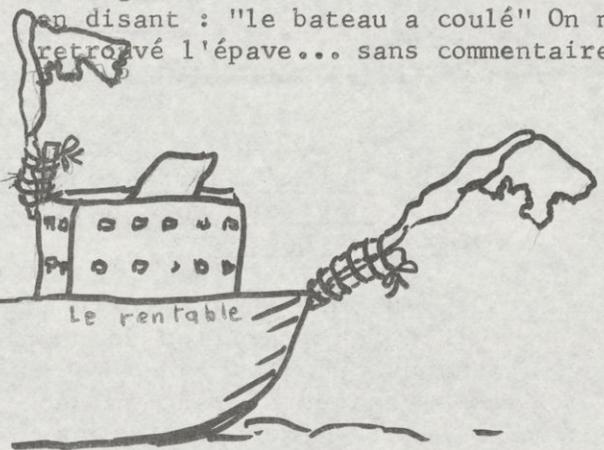
Les accidents de mer provoqués par ces bateaux sont innombrables.

L'année dernière, sur l'ensemble des bâtiments qui ont coulé, 54 % battaient pavillons de complaisance...

Les trois derniers qui ont échoué ou qui ont explosé aux Etats Unis avec des marées noires : 3 libériens, et l'Olympic Bravery...

On a pire ; on a des bâtiments qui disparaissent en mer, on les retrouve jamais, d'une certaine façon on peut dire qu'ils ne sont pas disparus, ils sont revendus ailleurs, maquillés.

Actuellement, il y a un navire qui est recherché par toutes les polices maritimes du monde parce que le bateau a disparu, on a retrouvé l'équipage, cravaté avec guitares, valises dans les barcasses, en disant : "le bateau a coulé" On n'a pas retrouvé l'épave... sans commentaire.



Voilà les méthodes, ce sont des gangsters (...).

Par contre-coup, il est vrai qu'avec des situations de cette nature, les armateurs des pavillons de complaisance peuvent à des prix défiant toute concurrence, piquer tous les frêts du monde.

Ce n'est pas possible que des marines traditionnelles avec retraite, avantages sociaux, sécurité sociale etc... puissent, même si ce sont des capitalistes, rivaliser avec ces gangsters qui ne paient rien, qui n'ont pas de frais, pas de charge (...)



P'tits bateaux (suite)

A. P. L. Quelle est l'attitude des armateurs français vis à vis des pavillons de complaisance ... ?

ANDRIEU Les armateurs français disent : " c'est pas nous ". En plus, ils font une distinction : ils disent : on ne peut pas mettre tous les pavillons de complaisance dans le même sac, il y a des bons et des mauvais.

Il est bien vrai qu'il y en a de meilleurs que d'autres, c'est certain.

Il y en a qui sont plus gangsters que d'autres. Et puis, quand ils sont arrivés au niveau du Groupe Onassis, les anciens gangsters deviennent des gens qui ont pignon sur rue, qui sont plus posés, qui appliquent des conditions bien meilleures à leur équipage, c'est vrai.

Tout ça, c'est le sens de la lutte générale qui est menée contre eux, c'est le sens de la lutte ouvrière en France qui a fait évoluer, c'est normal.

Plus la lutte s'intensifie, plus les conditions s'améliorent.

Les armateurs français ne les condamnent pas parce qu'ils s'en servent, petitement encore, mais sans aucun doute, ils vont passer comme les autres. On ne voit pas pourquoi, on les encourage (...)

Par exemple : la compagnie Delmas Vieljeux avait un navire, le "Ivan Vieljeux" qui s'appelle l'"Elena II" aujourd'hui.

Il a été vendu à une compagnie chypriote, laquelle compagnie a mis le navire en affrètement... à Delmas Vieljeux, et il a fait la même ligne.

En réalité, ça se passe toujours comme ça. La plupart du temps c'est une espèce de fausse vente, le prix du bateau c'est le prix de l'affrètement, avec une boîte à lettres à Chypre, Panama, au Libéria et puis sans aucun doute parfois New-York.

C'est le cas d'Onassis : l'armateur est Grec, le pavillon libérien, un siège à Panama et l'autre à New York (...)

**LE SENS de cette LUTTE**

Le sens de cette lutte ?

Dans la mesure où il y aura des navires français, tous les marins français inscrits ne seront pas au chômage.

Dans la mesure où l'on passe les bateaux sous pavillons de complaisance, ces marins se trouveront au chômage.

En même temps que nous luttons pour que les gens qui sont à bord aient des conditions normales, qu'on lutte contre le racisme c'est à dire l'apartheid qui est pratiqué, contre la concurrence déloyale ; en même temps, on lutte pour que les marins français aient du travail, aient un embarquement.

Le jour où le bateau de Delmas est passé sous pavillon chypriote, avec un armateur grec bidon, et bien, ça fait autant de postes de supprimés ; le résultat ça se traduit par ce nombre de chômeurs, de gars qui cherchent un embarquement.

-Le "GLOBTIK VÉNUS"

A propos du "Globtik Vénus", l'Aurore a écrit que nous avons perdu la bataille.

Je viens d'avoir un coup de téléphone, c'est 200 000 \$ que verse l'armateur aux marins Philippins. L'accord vient d'être signé à Londres.

Contrairement à ce que dit l'Aurore dans son article, on a gagné la bataille du "Globtik Vénus".

En plus, l'équipage actuel, un autre équipage un peu moins pirate que le premier, est non syndiqué ; L'armateur accepte, parce qu'il y avait le blocus contre tous ses navires, de payer 200 000 \$, de débarquer l'équipage actuel et de le remplacer par un équipage syndiqué.

L'armateur Tikkoos a perdu.

"L'AURORE" 4/03/77

(...) La CGT réclame, au départ, une indemnité de 450 000 \$ pour les grévistes.

On finira par transiger à 170 000 \$. Sur cette somme, 155 000 \$ iront vraiment à l'équipage dont chaque membre, qui touchait jusqu'à 700 francs de salaire par mois, recevra deux millions anciens.

La C. G. T. - et c'est un fait que l'avocat français de l'armateur soulignera - s'octroyant d'autorité une commission de conciliation de 15 000 \$.

Chaque conflit international ainsi réglé dans un port français contribuera à alimenter les finances de la C. G. T. et à rehausser son prestige de négociatrice.

P'tits bateaux (suite)

Partout, selon la même recette, la C. G. T. joue les intermédiaires exclusifs et impitoyables.

Et voici que, pain bénit pour les cégétistes, éclate l'incident du "Globnik Vénus" dans un fief spécifiquement communiste : le Havre.

Une affaire à exploiter au maximum. Celui que l'on surnomme en secret "le coordinateur" des opérations de ce genre dans tous les ports français, Andrieu, porte-parole des marins C. G. T. de Nantes est tout à son affaire. (....)

Extrait de l'Aurore du 4 mars 1977

Les substantiels avantages... ce sont les 7 millions qu'on a touché pour faire vivre les gens pendant 2 mois et demi de grève, payer la nourriture et l'entretien général, c'est pas du tout pour la C. G. T. qu'on a touché l'argent.

Pour le Julia, c'est pareil, quand on a eu les 17 gars qui étaient à terre, au Foyer du Jeune Travailleur, à l'Hotel et ailleurs ; nous aussi à Nantes, on a fait payer l'armateur, c'est tout à fait normal.

**LE MARLIN II**

A. P. L. Et le Marlin II qui vient de partir ?

ANDRIEU Le Marlin est parti dans des conditions tout à fait scandaleuses. 10 minutes après, j'ai signifié son départ aux autorités françaises en leur demandant de l'arraisonner ; car il n'y a pas de raison, il navigue sans titre de navigation avec deux voies d'eau, une à l'avant et une à l'arrière...

Il y a 5 hommes à bord (normalement 15 à 18 ) ça veut dire que les gens ne vont pas dormir ou laisseront le bateau naviguer comme ça.

C'est très grave à l'égard de la navigation internationale, vis à vis des gens qui naviguent dans les parages.

L'administration locale a fait son travail, c'est Paris qui au dernier moment a donné l'ordre de ne pas poursuivre au-delà des eaux territoriales.

A. P. L. Comment a-t-il pu partir de Nantes ?

ANDRIEU C'est très simple. Il a rompu ses amarres à coup de hache, il a fait du fuel avant.

J'ai appelé plusieurs fois la Préfecture, à tous les coups "la personne qui s'occupe de ces problèmes n'est pas là !"

On ne pouvait pas le bloquer en Loire, techniquement ; s'il s'était produit quelques dommages, ça aurait bloqué la navigation, mais je dis qu'avec un ou deux escorteurs de la Marine Nationale c'était possible à l'embouchure de la Loire.

Comment fait-on pour les fraudeurs d'armes, de cigarettes, de hachich qu'on coince au large des côtes françaises et qu'on amène à Brest ?

On les arraisonne.

Il paraît que "la faute aurait été moins grave". Moi, je me demande du point de vue de la sécurité, de la vie humaine en mer, qu'est ce qui est le plus grave, avoir un bateau en ordre mais qui fait de la fraude, ou un navire qui n'a aucun titre de navigation, deux voies d'eau et qui en plus a 5 personnes à bord sur 18 ? Qui est dangereux ?

Or c'est l'argument donné par l'administration, ce n'est pas un argument.

- UN CHANCRE CE RAFIOT

C'était un chancre ce rafiote, un musée des horreurs. Il fallait le déplacer de temps en temps dans le port, le pousser... c'était évident qu'il gênait.

Ce gangster (l'armateur) est intervenu, il a téléphoné à un journal en disant qu'on était des bandits rançonneurs à la solde des communistes internationaux, j'en passe et des meilleures.

Cette crapule phalangiste (espagnole) a refusé de donner son nom au téléphone ; c'est "l'armateur".

Il oublie de dire que le bateau est arrivé le 14 décembre et le 2 janvier, jour où les marins ont débarqué, l'équipage n'était pratiquement pas nourri, pas de chauffage.

Dans la nuit de Noël, jusqu'à 10 heures du soir, avec le courtier maritime du bateau, on a été mener les gars à l'Hotel ; ils n'en pouvaient plus, ils avaient froid.



P'tits bateaux (suite)

On en a même envoyé deux chez le médecin.

Ce bandit en question vient nous donner des leçons de moralité depuis Santander... c'est un phalangiste espagnol, un fasciste.

**MANDATÉ PAR L'ÉQUIPAGE**

A. P. L. Les actions juridiques intentées contre la C. G. T. ou contre toi, qu'en est-il ?

ANDRIEU Il y a des actions intentées contre X ... (et d'ailleurs ils ont violé le secret de l'instruction en en faisant état) pour escroquerie, tentative d'extorsion de fond, rackett, et alors là, c'est le comble, entrave au libre exercice du droit du travail ! !

On a dit aussi que l'on n'était pas mandaté par l'équipage pour intervenir : j'ai des lettres de membres de l'équipage qu'ils font écrire par un écrivain public, réclamant bien leur argent.

-----DAKAR-----

"Monsieur,

"J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre pour vous demander votre état de santé.

"Je vous souhaite une paix durable et en me demandant de vos nouvelles. Je vous fais savoir nous étions très en contact de la surveillance que vous nous aviez accordée parce que si le navire est allé en Espagne ou autre pays, nous ne serions pas si considérés et du fait que le bon Dieu a fait que ce navire est arrivé à votre pays et que vous nous considérez comme des français.

"Cher Monsieur, c'est à cet effet que je vous remercie. Maintenant que nous sommes arrivés, nous attendons votre *chèque* (etc...)

Des fois, c'est des membres de l'équipage eux-mêmes qui écrivent à I. T. F. à Londres en disant que l'accord signé n'est pas appliqué (c'est le cas du Wonder Venture à la Palice).

Où alors, les gars viennent nous voir directement à Nantes, soit parce qu'ils ont entendu parler de l'action menée, soit parce que, à leur entrée dans le port, ils ont reçu les tracts (rédigés en trois langues) que nos camarades distribuent sur les remorqueurs.

Des fois, on se saisit soi-même

quand on voit arriver des navires comme le Marlin...

Cette fripouille d'armateur de Santander a déclaré que maintenant, les armateurs vont toujours avoir recours à des actions de commandos comme pour le Marlin II ou le Globtik Vénus.

Ils se sont, semble-t-il, déjà rencontrés pour coordonner la lutte contre nous : on a là affaire à des gens qui sont prêts à tout, sans aucun doute prêts à tuer : sur certains navires, on a rencontré des camarades qui ont peur de retourner dans leur pays, surtout quand c'est une dictature.

Quand le Marlin II s'est fait poursuivre en Loire par deux petits navires il faisait des embardées pour tenter de les éperonner.

Le commando pour l'abordage du Globtik Vénus était armé de pavés, barres de fer, cocktail molotov, le tout sous l'oeil de la police.

Tout cela en dit long sur les méthodes de ces gens là.

A. P. L. Est-ce que la coordination des armateurs peut envisager de bloquer certains ports ?

ANDRIEU Oui, alors je dis qu'il faut affréter temporairement, puisqu'on n'a pas encore tous les navires nécessaires, des pavillons étrangers, mais non de complaisance.

Et ensuite faire en sorte d'avoir une marine marchande capable d'assurer au moins 80 à 90 % de notre import-export.

On n'aura alors plus besoin de ces pavillons de complaisance.

Il y a des navires battant pavillons de complaisance qui appliquent les contrats I. T. F. Ceux-là ne sont pas boycottés.

Il y a aussi des petits malins maintenant qui signent l'accord I. T. F. et qui ne l'appliquent pas. C'est le cas du Wonder Venture, qui je vous le signale, revient à Saint-Nazaire ces jours-ci (je suppose qu'il applique l'accord maintenant lui, il a déjà versé 138 millions !)



P'tits BATEAUX (suite)

A. P. L. Sur le plan international, où en est la lutte ?

ANDRIEU Pour l'instant, les camarades de l'I. T. F. consultent leurs syndicats.

Nous C. G. T. on n'est pas à l'I. T. F. mais à la F. S. M. (à laquelle appartiennent l'Union Soviétique et d'autres pays socialistes).

On regrette que pour l'instant, nos camarades de la F. S. M. n'aient fait que des communiqués et des pétitions, et pas d'action.

Mais, même du côté de l'I. T. F. il y a des défaillances.

Des pays comme la Hollande, l'Allemagne, ne font rien. C'est très mou, en dehors des Danois, Finlandais et aussi des Anglais. Il n'y a que des actions sporadiques.

Donc nous, on travaille avec l'I. T. F. bien que nous n'en sommes pas membre, car une action autonome à l'intérieur de la F. S. M. serait limitée à la France toute seule.

- LA CHINE POPULAIRE

Il faut aussi ajouter qu'il y a des problèmes qui se posent : une nation comme la Chine Populaire qui a quitté la F. S. M., a 84 navires sous pavillons de complaisance du Libéria, tous situés au 173 des Voeux Road à Hong-Kong !

D'ailleurs, on a coincé un navire appartenant à la Chine Populaire à Dunkerque. Les marins étaient payés dans les mêmes conditions que les autres.

Le jour où l'on a coincé le navire, c'est la Chine Populaire qui s'est substituée à l'armateur pour payer.

La République Populaire de Chine vient de transférer la presque totalité de sa flotte de commerce sous pavillons de complaisance (80 navires environ) du pavillon somalien au pavillon Panaméen : ceci est la conséquence de la détérioration des relations politiques entre la Chine et les Somalies.

Cela pose quand même des problèmes : on comprend que la Chine Populaire agisse ainsi parce que peut être, le pavillon de la Chine rouge ne serait pas admis dans tous les ports, mais au moins on voudrait que

les équipages de ces navires ne soient pas dans les mêmes conditions que les équipages des nations dites capitalistes.

**ARMATEURS NANTAIS**

A Nantes, comme armateurs, il existe le groupe WORMS.

Ce groupe possède 5 compagnies dont deux nantaises : la M. N. (compagnie Marbihannaise de Navigation) et la S. N. C. O. (société Nantaise des Chargeurs de l'Ouest).

Ces compagnies ont aussi des pavillons de complaisance. Le groupe Worms travaille en pool avec une compagnie allemande : la Hamburger Lloyd (H. L.), et la H. L. a une filiale au Libéria : la Tankov Company.

La H. L. avait toute une série de navires (pinardiers, transporteurs de produits chimiques) qui s'appelaient Alchimist Lausanne, Alchimist Berlin etc...

Il y a un mois et demi, la H. L. a fait passer l'Alchimist Lausanne sous pavillon Libérien à la Tankov, au Libéria.

Et comme par hasard, le Chimist Nantes appartenant à la C. N. M. qui appartient au groupe Worms, a été vendu à la Tankov, au Libéria ! Par hasard sans doute !

x x x A.P.L.

I. T. F. : International Transport Federation : fédération des syndicats de transport au niveau mondial. En France seule la C. G. T. F. O. y adhère.

F. S. M. : Fédération des Syndicats Mondiaux ; regroupe les syndicats des pays de l'est, le représentant en France est la C. G. T.

**DERNIÈRE MINUTE :**

Le Marlin II a été pris en remorque et s'achemine vers Lisbonne... à suivre...

Les armateurs semblent vouloir utiliser une nouvelle technique pour faire pression sur les syndicats de marins français : le chantage à l'emploi dans la construction navale.

Ainsi, en milieu de semaine, un armateur norvégien, dont un bateau sous pavillon Libérien s'était vu refuser une cargaison, a fait parvenir un télex à Dubigeon Normandie. →

L'armateur insiste sur son engagement de faire construire des Tankers par les chantiers et suggère que ce projet pourrait être remis en question si les syndicats ouvriers des Chantiers n'intervenaient pas en sa faveur auprès des syndicats de marins

La fédération des syndicats maritimes C. G. T. a répondu que le blocage durerait tant que l'accord I. T. F. ne serait pas appliqué.

Corres A. P. L.



# BRICAUD

## LE PRIX D'UN TREPIED

### OU LA REPRESSION SYNDICALE

Quel que soit le coût,  
Quelles qu'en soient les  
conséquences pour la survie de l'en-  
treprise,  
Quelles qu'en soient les  
retombées sur les travailleurs,

#### L'ENTREPRISE ASSEOIT SON AUTORITÉ SUR UN TREPIED.

La Direction a pris pour sym-  
bole de l'autorité patronale :

#### UN TREPIED

C'est dérisoire, triste et  
inquiétant cette mégalomanie d'un gen-  
re nouveau.

Pour une bricole de 10 F, la Direction  
veut licencier 5 travailleurs.

C'est d'une prétention exor-  
bitante et c'est contre cela que tous  
les travailleurs sont en grève.

Six semaines de conflit,  
soit plus de 10 000 heures de travail  
perdues...

Une agression permanente de  
la Direction envers la section syndi-  
cale CFDT et les travailleurs en lutte.

L'entreprise BRICAUD appelle  
une "bricole" un vol.

Les travailleurs, quant à  
eux, savent faire la différence entre  
un vol et ce qu'ils estiment être un  
à-côté de ce qui leur est dû.

En effet, chaque travailleur  
dans son entreprise connaît le vol,  
mais c'est en tant que victime des pa-  
trons.

Tous les jours, il est volé  
sur la dépréciation de son travail.

Tous les jours, il est volé  
sur sa santé (il n'est que de voir les  
conditions de travail chez BRICAUD !).

Tous les jours, il est volé  
dans sa dignité d'homme, par le chanta-  
ge sur l'emploi et chez BRICAUD parti-  
culièrement.

POUR LES "BRICOLEURS" D'UNE HEURE,  
INTERVENTION DE LA POLICE !

POUR LES PATRONS ???  
CONSIDERATION....

La Direction BRICAUD déclare... "J'ai  
vendu mes tours". Sous-entendu :  
"Je pourrai ainsi licencier ceux qui  
travaillent dessus"...

On ne peut être plus cynique !  
Et il déclare à qui veut l'entendre qu'il  
"préfère démanteler son entreprise plu-  
tôt que tolérer une section syndicale..."

Ce n'est pas une vaine menace, car il y  
a quatre délégués CFDT dans le secteur  
mécanique, ainsi touché.

- Les bâtiments à usages so-  
ciaux, cantine, vestiaires... ont été  
vendus ces jours-ci.

- Monsieur BRICAUD ne peut to-  
lérer dans son entreprise la légalité  
syndicale.  
Par contre, il lui est plus rentable  
d'être gérant d'une autre société à  
travail temporaire.

Alors que le chômage sévit plus que ja-  
mais, allons-nous voir pour une pécadille  
un démantèlement volontaire de l'entre-  
prise : 80 familles sont concernées, 80  
travailleurs sont menacés dans leur avenir  
et leurs conditions de vie.  
Les travailleurs des ETS BRICAUD refusent  
catégoriquement tous les licenciements,  
disent non au chômage.

# APPEL DES TRAVAILLEURS DE L'IMRO

(IMPRIMERIE ROUENNAISE)



en lutte depuis le 29 SEPT 75

Cette initiative est assumée par Vent de la Zone, le comité de travailleurs de Tréfi-métaux, F. T. L., le groupe PSU Dubigeon et par des travailleurs de : A. C. B., S.F.B.I., L.M.T., Record, Chambre d'Agriculture, C.H.U., P.T.T., C.A.F., S.N.C.F., M.A.N. etc...

En 1974, la Direction de l'IMRO annonce trente cinq licenciements et la suppression de tous les avantages acquis.

La riposte est immédiate pour refuser les licenciements.

Après huit jours de grève avec occupation, remise en marche des machines et séquestration des patrons, la direction recule.

Malgré ce recul patronal, l'action des travailleurs fut désavouée par la Fédération du Livre CGT parce que nous n'étions pas passés par les procédures de conciliation.

Un an après, le 29/9/75, ce fut la fermeture de l'entreprise : 119 licenciements dont 14 cadres et 25 employés.

Les travailleurs décident d'occuper l'entreprise en riposte à la liquidation des biens sur les revendications suivantes :

- Réouverture de l'entreprise,
- Maintien des emplois.

La participation de tous à la lutte a permis de montrer que chaque travailleur pouvait être un militant actif et responsable.

C'est dans la lutte que se sont révélés les travailleurs qui avaient une véritable conscience de classe.

Malgré cela, six de nos camarades ont été exclus de la CGT le 20 septembre 1976 par un bureau syndical restreint (sur 21 membres, il y avait 10 présents)

Nos camarades ont été exclus, car nous ouvrons les portes de l'imprimerie à toutes les organisations syndicales et politiques et les débats que nous avons avec eux ont permis de progresser et de renforcer notre unité.

Nous nous battons pour l'unité de classe ouvrière et c'est à cha-

que syndiqué, qu'il soit CGT ou CFDT de le faire, et c'est ce que nous avons su réaliser au niveau de l'IMRO.

Pour nous, le syndicat ne doit pas être l'instrument de quelques uns qui pensent pour les autres, mais l'affaire de tous de façon à ce que le syndicat soit réellement notre outil de lutte.

C'est de cette manière que le syndicat se renforce, devient un instrument réel pour les travailleurs.

Sans arrêt nous avons pris, de nombreuses initiatives (occupation de PARIS-NORMANDIE, de la Cathédrale de ROUEN, portes ouvertes, sortie de journaux, bandes dessinées, etc). A toutes ces initiatives, de nombreux militants tant CGT que CFDT y ont participé.

Le 16 juillet, les flics ont expulsé les travailleurs.

Unis plus que jamais, la lutte continue contre le chômage et les licenciements.

Pour populariser leur lutte, les travailleurs ont participé à toutes les initiatives de coordination des luttes. Pour rompre l'isolement où le pouvoir veut nous enfermer, pour riposter centralement pour gagner, les travailleurs en lutte sur l'emploi ont besoin de se coordonner, de prendre des initiatives en commun.

MEETING- DEBAT. Samedi 26 MARS

20 HEURES - FRAT. PROTEST.

Avec la participation d'autres entreprises.

- Démocratie syndicale et démocratie ouvrière.
- La répression des Luttés.
- Les luttes sur l'emploi.
- La centralisation des luttes.

Avec un film fait entièrement par les ouvriers de l'IMRO : "Le Chômage sur la Ville"

# NON A LA FERMETURE DE L'IMP DE PONTCHATEAU

L'IMP de PONTCHATEAU (Association des PAPILLONS BLANCS de ST NAZAIRE) ouvert depuis 1968, accueille actuellement 29 enfants pour un agrément de 32.

SIX éducateurs et UNE institutrice à temps partiel, partagent leurs activités.

Le 25 octobre 1976, le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Association des "PAPILLONS BLANCS" de ST NAZAIRE, votait la fermeture de l'IMP pour le 30 juin 77, sans avoir consulté les parents d'enfants de l'IMP.

## ARGUMENTS AVANCÉS

### ● LES LOCAUX

- D'abord, l'impossibilité de renouveler le bail pour une partie des locaux. (information fautive, démentie par le propriétaire).
- Après : Non agrément des locaux, l'aire de jeux est trop petite.
- Enfin, vétusté des bâtiments, qui ne permet soi-disant pas un travail correct (c'est la première fois qu'on se soucie des conditions de travail du personnel depuis 8 ans !).

### ● L'EFFECTIF

- Déficit budgétaire pour l'année 76 dû à un absentéisme plus fort que celui prévu par le prix de journée - l'absence due aux maladies et aux départs de 2 enfants en cours d'année.  
2 enfants = 2 prix de journée.  
137 F x 2 x 200 jours d'ouverture = environ 5 millions de déficit.
- Effectif en diminution selon les enquêtes officielles faites par l'association : En fait aucune enquête précise n'existe à ce jour.

NOUS N'ACCEPTONS PAS DES CRITERES DE RENTABILITE CONCERNANT L'ENFANCE -

## LES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION

Accueil des enfants dans les différents établissements du secteur, avec transport par taxi :

### - ST NAZAIRE

Le transfert des bâtiments pédagogiques de PONTCHATEAU à ST NAZAIRE indispensables pour l'accueil des enfants supprime totalement les espaces de jeux.

### - BLAIN

Une liste d'attente existe déjà pour les enfants de ce secteur et PONTCHATEAU ?

Le transport par taxi : solution fatigante pour les enfants et dont la prise en charge par l'établissement risque d'être provisoire, sans compter l'éloignement de la famille. Déjà l'association et la direction de l'IMP se chargent d'une façon assez arbitraire de la répartition des enfants.

Les projets de Centre d'Aide par le Travail à la Ducheraie qui mobilisent l'association, ne résolvent pas le problème des enfants accueillis à l'IMP.

LES BESOINS DU SECTEUR ET L'INTERET PEDAGOGIQUE D'UNE PETITE UNITE JUSTIFIENT FORTEMENT LE MAINTIEN DE L'IMP.

Dans la décision prise par la DASS (organisme de tutelle) l'association de St Nazaire et les mairies doit être revue.

Une réunion regroupant ces 3 instances s'avère indispensable en présence des parents et du personnel qui ont jusqu'à présent été volontairement écartés des différentes réunions.

10.03.76

Comité de Défense de  
L'IMP de Pontchateau .  
CFDT - CSCV - UDB - PS - PSU -  
Paysans-Travailleurs, les parents,  
le personnel de l'IMP.



d'expression et d'opinion reconnues par la Convention Européenne des Droits de l'Homme de 1950 ratifiée par la France et qui, pour nous, est prépondérante sur les lois nationales.

Un comité de soutien a été mis sur pied pour assurer la solidarité et la popularisation des renvois et des luttes contre l'armée.

La prochain réunion est fixée au jeudi 24 mars à 20 H 30.

Toutes les personnes ou groupes qui se sentent concernés par la liberté d'expression y sont invités.

De plus un nouveau renvoi collectif étant envisagé, tous les gars intéressés sont appelés à venir avec leurs papiers militaires (ou décorations !! ) pour discuter des bases du renvoi.

Nous devons tous nous sentir solidaires de nos 5 camarades et lutter pour obtenir leur relaxe et la condamnation de l'Armée.

Le comité de soutien , 57 rue des Hauts Pavés

## ST NAZ

### LETRE OUVERTE AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE ST NAZAIRE

Monsieur le Président,

Le 8 mars, Henri le Cadre a comparu devant le Tribunal de St-Nazaire pour avoir renvoyé son livret militaire.

Il avait posé ce geste avec 4 camarades de Blois et une cinquantaine d'autres à travers toute la France pour protester contre l'extension des camps militaires, notamment celui du Larzac.

- Ils entendaient manifester leur solidarité avec les paysans du Larzac luttant pour garder leur outil de travail, protester contre le développement des ventes d'armes dans le monde, les juridictions d'exception (Tribunaux Permanents des Forces Armées, et Cour de Sureté de l'Etat).

Nous nous déclarons pleinement solidaires de ce combat politique et non violent. Et, nous tenons à protester contre le réquisitoire du Procureur qui nous a sincèrement révolté.

- 1° - La demande du retrait du permis de conduire pendant deux ans, non seulement n'a aucun rapport avec le motif de l'inculpation, mais constituerait un handicap professionnel risquant de lui perdre son emploi et d'en faire un chômeur non secouru.

- 2° - La privation des Droits Civiques pour cinq ans est au mépris du respect des Droits de l'Homme, et du Droit de l'Objection de conscience (reconnue en principe par la loi) pour tous et à tout moment de sa vie, y compris

après avoir accompli son service militaire.

Al'heure où le monde entier s'élève contre les atteintes au Droit de l'Homme, la privation des libertés pour délit d'opinion tant dans les pays dits socialistes que sous les dictatures militaires nous protestons de toutes nos forces contre la privation des droits civiques pour délit d'opinion, chez nous en France, et comme geste symbolique de notre solidarité avec Henri le Cadre et ses jeunes camarades, bien que d'une autre génération,

NOUS DECIDONS DE RENVOYER NOTRE LIVRET MILITAIRE QUE NOUS REMETTRONS AU TRIBUNAL LE JOUR DU VERDICT LE 22 MARS

*Signatures:*

- Jean Chaumarel (union pacifiste)
- Jean Cohn-Bendit (comité de soutien Henri le Cadre)
- Emile Mihière (pasteur animateur de la Fraternité)
- Charles Lefloch (union pacifiste)
- Francois Ringear ( comité de soutien aux objecteurs de conscience)
- Jean Vanier (amis de l'Arche)

A. P. L.

Saint-Nazaire

### LES PAGES 14 & 15

NE SERONT PAS LIVRÉES À VOTRE OEIL ET À VOTRE ESPRIT, CETTE SEMAINE.

TOUT ÇA, A CAUSE DE PAS DE PLACE



# LE CREDIT AGRICOLE FAIT SAISIR UN PAYSAN

C'est actuellement que les suites de la sécheresse sont le plus durement ressenties par les paysans ; en effet, le manque de production de cet hiver et l'achat d'aliments (à un prix spéculatif) dû au manque de fourrage se répercute depuis quelques mois sur la trésorerie des exploitants.

Dans la région de Nantes, un agriculteur est particulièrement touché, il a une exploitation importante, même trop importante, plus de 40 ha, et un troupeau de 80 vaches et 30 truies.

Cette exploitation a comme beaucoup d'autres connue une progression rapide, cette progression s'est faite sous l'influence de tout un environnement, le pouvoir politique avec ses plans de développement et ses 10 % sur le matériel agricole, les entreprises économiques qui nous incitent toujours à produire davantage, ainsi que les concessionnaires dont le seul objectif est de vendre du matériel ; ils proposent même des moyens de financement sans se soucier des conséquences que cela aura sur le revenu et les conditions de vie de l'exploitant.

Comme beaucoup d'entre nous, cet agriculteur a eu des difficultés pour rembourser les annuités de quelques prêts à la fin de l'année 76 ; dès janvier le Crédit le somme par lettre recommandée de rembourser la totalité de ses emprunts, c'est légal nous dirait-on, il est prévu dans les contrats de prêts qu'il suffit d'une seule annuité payée avec retard pour que la banque puisse exiger le remboursement immédiat de la totalité des emprunts.

Devant cette situation inacceptable, une équipe composée de paysans travailleurs et de militants de la FDSEA s'est retrouvée et a rencontré le Crédit pour stopper immédiatement cette procédure.

Nous avons rencontré au Crédit deux attitudes différentes :

- d'un côté, on nous affirme que la procédure n'est qu'une procédure de saisie conservatoire et que finalement

rien n'est décidé ; si les choses s'arrangent, on en tiendra compte etc....

On nous rassure.

Mais pendant le même temps, la procédure suit son cours, l'affaire va comparaître devant le tribunal de grande instance, dans les délais prévus par la loi, c'est à dire rapidement maintenant.

Pourtant, à l'occasion des différentes rencontres que nous avons eues, rencontres prévues et imprévues, nous avons trouvé certains terrains d'entente.

Nous avons obtenu le prêt sécheresse qui était refusé au départ, ce prêt à permis de rembourser les annuités en retard, donc la situation est à jour aujourd'hui.

Nous avons obtenu par ailleurs la garantie que le Crédit s'engageait à revoir l'ensemble du financement de cette exploitation, si il y a des difficultés de trésorerie, c'est en partie à cause d'un financement mal adapté.

Tout le monde reconnaît que la situation est bonne sur le plan du bilan, que nous avons réalisé et discuté avec les techniciens du Crédit, mais que la situation de trésorerie est catastrophique et qu'il faut y trouver une solution.

Nous étudions actuellement les différentes possibilités.

Ce paysan n'est pas responsable de la sécheresse de l'an dernier. Il n'a pas à en subir les conséquences plus que d'autres.

Il est vrai que des catastrophes comme la sécheresse de l'an dernier pénalisent toujours ceux qui ont le plus de difficultés par avance ; le capitalisme se sert toujours des crises pour éliminer les plus faibles.

Que le Crédit le sache bien, nous n'accepterons pas que cette affaire comme d'autres, soit transférée au tribunal.

Nous exigeons du Crédit qu'il renonce immédiatement aux poursuites engagées et qu'il prenne les moyens de les arrêter et que par ailleurs, il revoie rapidement le financement nécessaire à la marche de cette exploitation.

Des militants P. T. et F. D. S. E. A.

# M.L.A.C.

Le 10 mars, six femmes passent en procès. Elles sont inculpées de tentative d'avortement sur une mineure d'exercice illégal de la médecine et de pratique habituel de l'avortement par trois d'entre elles, les trois autres de complicité.

Elles risquent 5 à 10 ans de prison ferme.

## LE PROCÈS

Face à cette répression individuelle, elles ont choisi une défense collective.

- une avocate par inculpée mais défendant les 6 à la fois ;

- en réponse à la division de leur inculpation, elles plaident toutes coupables d'avoir pratiqué l'avortement et proclament leur détermination à continuer cette pratique ;

- tout au long de leur plaidoirie, elles ont dénoncé l'hypocrisie de la loi Veil, loi de classe ;

- 26 témoins ont comparu : médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement et avoir envoyé des femmes au MLAC ; des femmes ayant avorté au MLAC Chantal, la mineure qui avait avorté, témoigne en leur faveur.

## MOBILISATION

Plus de 5 000 personnes se sont retrouvées à Aix pour soutenir la lutte des femmes du MLAC venant de nombreuses villes.

L'animation y était importante et permanente de 8 heures à 18 heures.

- représentation du procès sous forme de mimes, sketches... entrecoupés d'interventions des témoins : médecins, femmes avortées ;

- projection du film : "Quand je serai grande" en permanence ;

- chansons, musique, slogans ;

- témoignages spontanés.

La mobilisation dépassait largement le cadre d'Aix ; soutien de la CFDT, présence de Gisèle Halimi, nombreux télégrammes et lettres de soutien, manifs dans d'autres villes et même un coup de téléphone de Simone Veil !!!

## POURQUOI LE MLAC

La loi Veil, loi provisoire, sera remise en question dans trois ans. Aujourd'hui, la bourgeoisie passe à l'offensive contre la loi.

- 3 attentats fascistes contre le local du MLAC à Paris ;

- montée de "Laissez-les vivre" ;

- mise en place par le RPR d'une commission contre la loi à laquelle participe le Pr Soutoul.

Face à l'offensive de la bourgeoisie, et en réponse à la loi Veil -loi de classe - une loi pour les riches qui n'apporte aucune solution aux femmes des couches populaires et qui ne leur laisse que le recours à la sonde.

Nous devons relancer une campagne au plan national pour l'application et le dépassement de cette loi.

## LE VERDICT du 10 MARS

Deux mois de prison avec sursis pour cinq d'entre elles ;

- un mois avec sursis pour la 6<sup>ème</sup>.

Ce verdict nous prouve qu'il est plus que jamais nécessaire de maintenir un rapport de force et une union dans la lutte. C'est collectivement qu'il faut s'organiser.

Aujourd'hui à Nantes que constatons nous ?

- un centre d'orthogénie insuffisant ;

- les solutions individuelles.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire de se regrouper pour discuter des perspectives à Nantes en ce qui concerne l'avortement et la contraception.

Une réunion aura lieu

le mercredi 23 mars à 20 H 30  
à la MJC de la Géraudière.

Femmes en lutte (groupe étudiantes)  
des copines revenant d'Aix  
des copines étant allées à Saint-Nazaire.

# TUNISIE:

## REPRESSION

A l'heure où le pouvoir destourien inféodé à l'impérialisme s'appête à célébrer le 21<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance, les prisonniers politiques décident de mener une grève de la faim, du 9 au 13 mars, pour dénoncer les conditions de détention :

- Cellules petites et humides,
- Nourriture insuffisante et mauvaise :

Les prisonniers doivent compter sur la nourriture apportée par leurs familles souvent démunies.

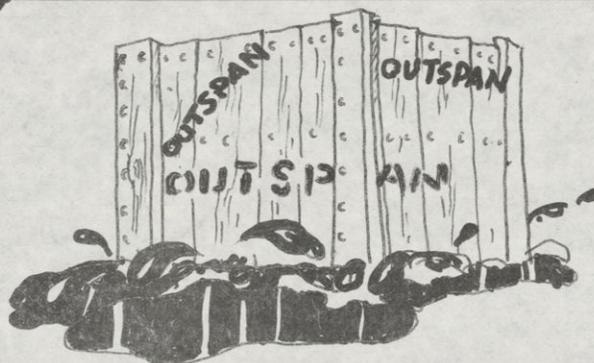
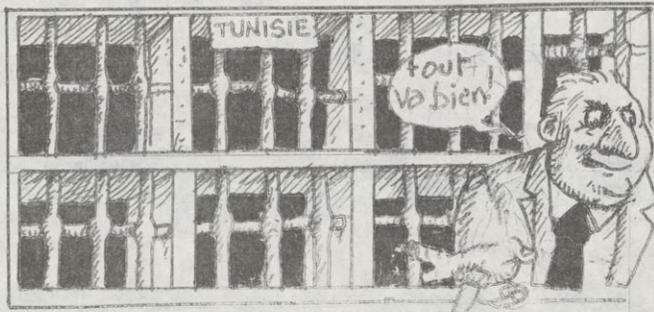
- Absence de soins médicaux,
- Chantage et pressions sur les familles des prisonniers.

Outre, l'amélioration des conditions de détention, les prisonniers réclament le statut de détenu politique et l'amnistie générale, immédiate, inconditionnelle et définitive.

Les détenus politiques appellent l'opinion publique à dénoncer le caractère répressif du régime : les droits de l'Homme ne sont pas respectés, et les libertés d'expression, d'organisation, garanties par l'article 8 de la Constitution sont constamment violées.

Ils appellent tous les démocrates à les soutenir dans leur grève et à l'exiger leur libération immédiate et définitive.

Comité d'Information  
contre la répression en Tunisie



Bientôt vont arriver sur nos marchés les oranges "OUTSPAN" d'Afrique du Sud.

- Comment allons-nous nous opposer à cette commercialisation de produits venant d'un pays raciste, pratiquant l'apartheid, exploitant les peuples africains ?

- Comment allons-nous manifester notre solidarité avec les militants qui sont à l'heure actuelle dans des camps de concentration en Afrique du Sud ?

Les révoltés de Soweto en appellent à la solidarité du peuple français : "En ne faisant rien pour contraindre son gouvernement à changer de politique, le peuple français apparaît comme l'ennemi de l'Afrique" (extrait de la déclaration de Winnie (?) MANDELA, emprisonnée depuis le 13 août 1976.

Alors qu'allons-nous faire ?

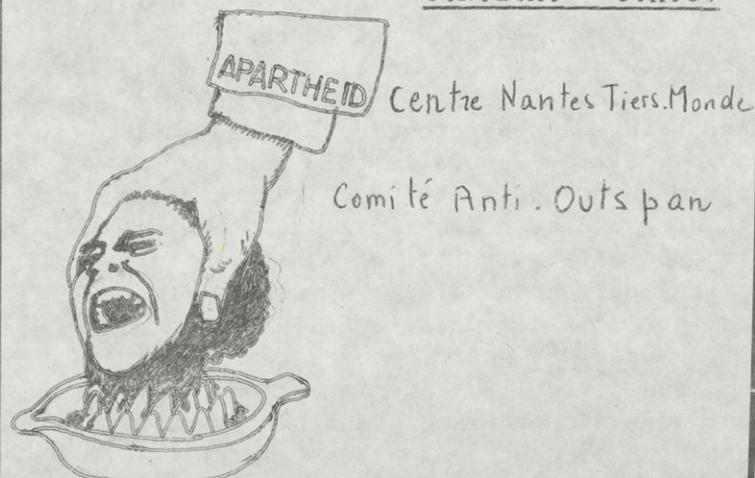
Nous proposons d'en discuter :

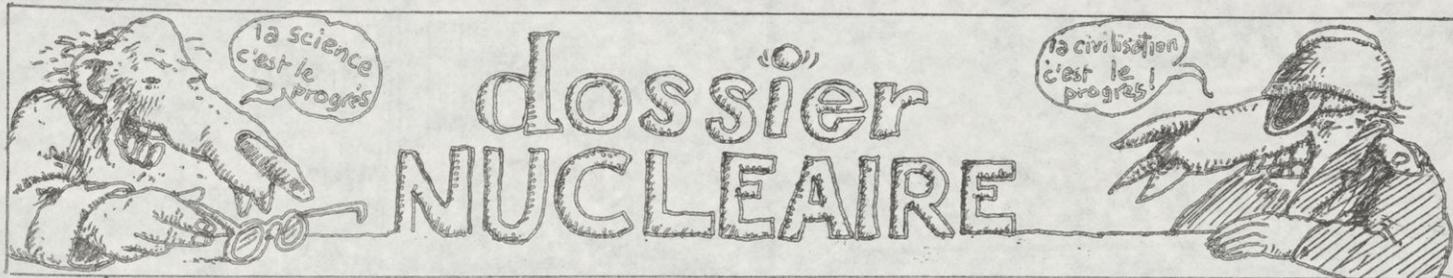
JEUDI 24 MARS A 20 H 30

Au local du "Centre Nantes-Tiers-Monde. 9, rue des Hauts Pavés à Nantes.

VENEZ NOMBREUX !

C.N.T.M. - C.A.O.





Malgré les attitudes rassurantes des pouvoirs publics, malgré les déclarations de l'EDF qui tendent d'une part :

- à faire croire que rien n'est encore décidé quant à l'implantation de réacteurs sur le site du Pellerin ;

- que d'autre part, rien ne se fera sans l'avis de la population ;

- l'on sait : que le site est définitivement retenu pour la construction de 4 réacteurs de 1 300 MW ;

- l'on sait aussi que quelque soit l'avis de la population, il n'en sera tenu aucun compte. L'EDF ayant maintes fois montré qu'elle plaçait les habitants devant les faits accomplis et que le mépris était la seule réponse qu'elle donnait avec l'appui des forces de l'ordre.

Face à la détermination des "vendeurs" de centrales, seule une mobilisation populaire massive et des actions multiples et coordonnées peuvent prétendre s'y opposer.

Cette nécessité de la mobilisation et de la lutte de masse est d'importance car le résultat du combat anti-nucléaire est :

- décisif quant à la survie du capitalisme ; le nucléaire étant nécessaire à la restructuration économique ;

- décisif quant au passage au-delà d'un point de non-retour de l'organisation socio-politique actuelle qui par le développement du nucléaire verra toutes ces tares accentuées (hiérarchisation, contrôle des populations, policisation et militarisation) permettant ainsi au fascisme technocratique de finir de s'installer.

- décisif pour l'éco-système planétaire ; son déséquilibre permanent nous amenant vers des problèmes sans précédent : perturbation et destruction dans les chaînes alimentaires, épuisement des ressources na-

turelles, diminution des possibilités d'approvisionnement en eau potable et en nourriture ...

L'urgence de la mobilisation à maintes fois été montrée. Il nous faut maintenant élargir la contestation nucléaire et regrouper différents courants afin de créer un réel rapport de force.

Par ce dossier, le désir du GRIN est de donner quelques informations, de préciser quelque peu ses positions, mais aussi d'appeler à la mobilisation nécessaire et de susciter le débat de fond en matière de choix d'énergie, de croissance.

Suite au week-end du 15 décembre, le GRIN s'est restructuré et s'est constitué en comités de quartier. Lors de ce week-end nous avons été surpris par la demande des gens pour faire quelque chose.

Du travail il y en a, il faut seulement l'organiser de préférence avec ceux qui veulent y participer.

La lutte anti-nucléaire n'est pas une affaire de quelques mois, c'est une lutte qui va durer des années, compte-tenu de son importance, on attend donc tous ceux qui veulent s'opposer au programme nucléaire.

**ADRESSES DES COMITES DE QUARTIER :**

- quartier est : P. Raoul 15 chemin Vert 44300 NANTES ;
- quartier sud : La Rose de Tolède 37 rue du Général Leclerc 44400 REZE ;
- quartier centre : Beaulieu C. Rebion 15 avenue des Soupirs ;
- quartier Ste Luce : M. Canet 25 allée des Passereaux Ste LUCE.



Dossier Nucléaire (suite) :

## LE CENTRE DE RETRAITEMENT DES COMBUSTIBLES IRRADIÉS: LA HAGUE.

Dans la chaîne industrielle de l'exploitation de l'énergie nucléaire, il existe différentes étapes au cours desquelles les matières radioactives se présentent sous des formes différentes.

En ce qui concerne le combustible le passage (ou le retour) d'une étape à l'autre est caractérisé par des opérations particulières telles que : l'extraction, l'enrichissement, la fission, le retraitement.

Un maillon particulièrement important de cette chaîne est celui du retraitement des combustibles irradiés :

- importance dans le cadre de cette technologie (fin de cycle, stockage, conditions de travail) ;
- importance aussi pour l'impact de ce maillon sur l'environnement.

Pour ces raisons, et compte-tenu de l'actualité récente, nous examinerons plus en détail ce maillon de l'industrie nucléaire.

A la pointe de la Presqu'île du Cotentin, au delà du village de Beaumont, près du nez de Jobourg, pratiquement en bordure de mer, dans un enclos de 220 ha, s'étale l'usine française de retraitement des produits irradiés de l'industrie nucléaire :

### LE CENTRE CEA DE LA HAGUE.



La construction de celui-ci a démarré en 1961 et il est entré en fonction en 1967.

Il tourne donc depuis 9 ans environ maintenant.

### SON ROLE /

L'usine de la Hague est chargée de séparer les divers éléments des combustibles, qui proviennent des réacteurs des centrales EDF productrices d'électricité (on change environ 1/3 du combustible d'un réacteur tous les ans).

La séparation se fait au moyen de procédés chimiques ou mécaniques.

### CE QU IL EN SORT /

On extrait :

- le plutonium qui sert pour l'armement atomique ou pour le combustible des surrégénérateurs ;
- l'uranium appauvri qui est dirigé vers l'usine d'enrichissement ;
- des produits de fission qui sont soit stockés sur le centre ou à Infratome, soit rejetés dans la mer ou dans l'air.

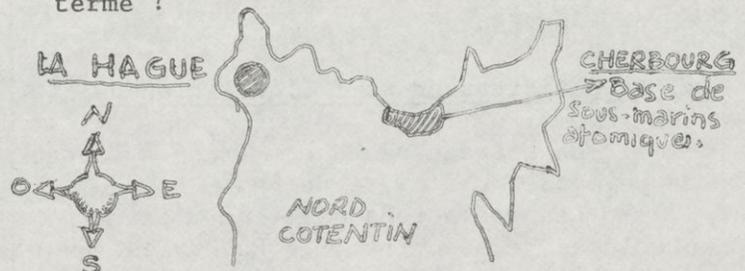
L'usine de retraitement est beaucoup plus dangereuse qu'une centrale thermonucléaire.

Actuellement la Hague est la seule usine à grande capacité au monde qui fonctionne.

Elle retraite les combustibles japonais, italiens, allemands...

Comme le dit le directeur du centre, fier de sa position de gérant de poubelle : "La Hague est en situation de monopole mondial".

Pour lui et son employeur, le CEA, les affaires marchent bien, mais avec quels risques et quels dangers pour les populations environnantes, les travailleurs du centre, l'écosystème régional, à court et à long terme ?



Les combustibles issus des réacteurs arrivent au centre dans des chateaux de plomb. Ceux-ci sont convoyés soit par la route, le rail ou encore par la mer (nous n'envisagerons pas ici le problème des transports des matières radioactives).

Un combustible irradié est le mélange de cinq constituants principaux :

- l'uranium, appauvri en V 235 ;
- le plutonium (isotopes 239-240 241-242- et 238) ;
- des transmaniens (américium, neptunium...)
- des produits résultants de la fission ;
- des métaux étrangers alliés au combustible ou en constituant la gaine, également radioactifs.

Le retraitement a pour but la séparation de ces différents composants. Toutes les opérations intervenant dans le retraitement sont extrêmement compliquées et présentent de gros risques à cause de l'énorme radio-activité de l'uranium irradié.

CES DIFFERENTES OPERATIONS SONT LES SUIVANTES/

1/ Le dégainage : qui est fait soit mécaniquement en piscine, soit chimiquement par dissolution par de l'acide citrique dilué et froid.

2/ La dissolution : qui se fait en plongeant le combustible degainé dans de l'acide citrique concentré et chaud.

Lors de cette opération des produits de fission gazeux sont recueillis :



- Le Krypton 85
- Le Xénon 133
- L'Iode 131

3/ La séparation des composants : elle se fait avec un solvant organique (le phosphate tributylque) qui permet d'extraire l'uranium et le plutonium, qui sont ensuite séparés.

4/ La purification et l'élaboration du Plutonium (Pu) :

Le nitrate de Pu est amené à l'état de Pu métal ou d'oxyde de Pu.

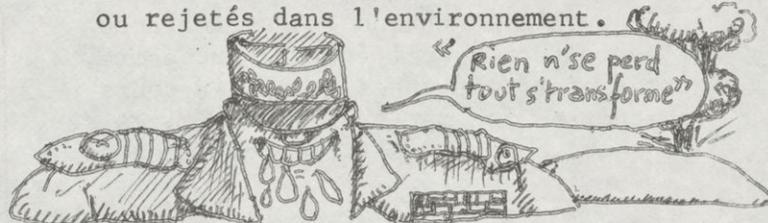
Les opérations soulèvent d'énormes problèmes de sécurité : le Pu 239 est un émetteur très puissant.

Il faut veiller aux risques de déclenchement d'une réaction en chaîne non contrôlée aboutissant à une explosion.

L'on s'aperçoit qu'à chaque opération, un certain nombre de produits apparaissent. Certains sont réutilisés, l'ura-

nium et le plutonium.

D'autres, que l'on appelle les déchets, seront ou stockés sur le centre, ou rejetés dans l'environnement.



Les opérations consistent donc à rejeter ou à stocker les produits radioactifs non utilisables issus des diverses opérations précédentes.

Si certains effluents sont contenus de leurs caractéristiques, envoyés directement dans l'atmosphère ou dans la mer, d'autres déchets doivent être conditionnés en vue de leur stockage.

- il faut notamment réduire les volumes ;
- il faut distinguer deux sortes de déchets stockés :

1 / LES DECHETS SOLIDES /

Ceux-ci sont composés par les restes de gaines, (enveloppes des barreaux de combustibles) divers matériaux et outillages irradiés, boues...

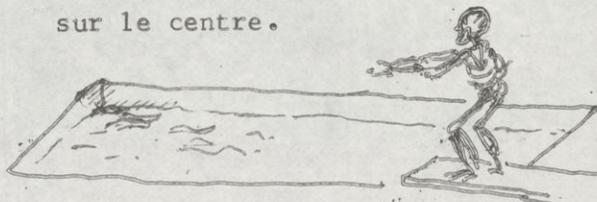
Les déchets de moyennes et basses activités sont enfermés dans des blocs préfabriqués en béton. Puis ils sont stockés au "cimetière Infratome.

2/ LES DECHETS LIQUIDES A FORTE ACTIVITE /

Ce sont des produits extrêmement dangereux compte-tenu de la grande quantité de rayonnements issus de ceux-ci.

- il y a des produits de fission :
  - Strontium 90
  - Cesium 137
- des résidus de récupération :
  - isotopes du Pu
  - américium

Ils sont stockés dans des cuves sur le centre.



Les effluents qui sont rejetés par le centre de la Hague dans l'environnement sont soit des produits à vie brève, c'est à dire qu'ils se désintègrent beaucoup en quelques jours. Donc que leur activité est très grande pendant ce temps.

Dossier Nucléaire (suite)

Ils sont stockés quelques temps en cuve avant d'être lâchés dans le milieu environnant.

Ce sont aussi des produits à vie longue (xénon 133 5 jours, iode 8 jours, strombium 90 28 ans, césium 30 ans).

Les rejets se font sous deux formes :

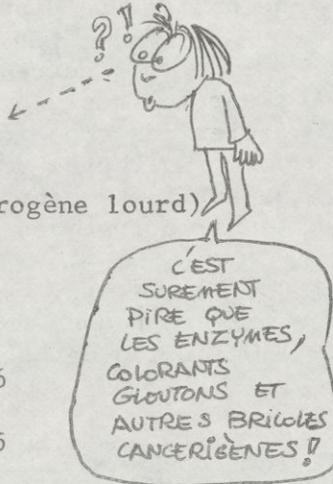
- soit dans l'atmosphère par la cheminée ;
- soit dans la mer, par une canalisation d'environ 5 km, au large du nez de Jobourg.

EFFLUENTS GAZEUX /

- krypton 85
- iode 131
- tritium (hydrogène lourd)
- xénon 133

EFFLUENT LIQUIDES /

- tritium
- ruthénium 106
- césium 137
- antimoine 125
- césium 144



Pour l'élimination progressive de ces rejets, l'on compte sur le phénomène de dilution.

Or, si celui-ci existe, il n'est pas vrai que les effluents rejetés sont suffisamment "refroidis" et on ne tient aucun compte du phénomène de reconcentration dans la chaîne alimentaire.

Pour l'année 1974, les rejets ont été les suivants :

- gazeux : 700 000 Ci de krypton 85  
150 Ci de tritium  
0,5 Ci d'iode 131
- liquide : 60 000 m3

Radioactivité  $\alpha$  de 5 à 6 Ci dont 2 à 3 de Pu.

Radioactivité  $\beta$  et  $\gamma$  30 000 Ci (le curie représente à peu près l'activité de 1 gramme de Radium soit 37 Milliards de désintégrations par seconde).

L'AVENIR :

Au cours de l'année 1974, le centre a retraité 650 tonnes.

Jusqu'en 1976 la Hague ne retraitait que les combustibles issus de la filière graphite-gaz.

Depuis mai 1976, fonctionne l'atelier H. A. O. destiné aux combustibles

oxydes de la filière américaine à uranium enrichi et eau pressurisée (devant retraiter 800 tonnes par an en 1980).

L'essai de mai 76 a été effectué avec les combustibles d'une centrale PWR suisse, ce qui a posé beaucoup de problèmes.

Apparemment on ne sait pas à l'heure actuelle retraiter convenablement les déchets des BWR.

Alors que d'une part : compte-tenu du développement du programme électro-nucléaire, la quantité de déchets va considérablement augmenter (dans 25 ans les pays de la communauté européenne produiront 2 millions de m3 de déchets faible activité, et 13 500 m3 de haute activité contre 13 500 m3 et 20 m3 en 1970.

Il s'avère d'autre part que les combustibles oxydes sont beaucoup plus radioactifs que les combustibles métalliques.

En effet, les combustibles de la filière PWR contiennent de 5 à 10 fois plus de produits de fission et 5 fois plus de Pu 239.

Pour une tonne de combustible traité, il faudra compter de l'ordre de 10 000 Ci de krypton 85 et 30 Ci de tritium dans les effluents liquides.

A l'heure actuelle le CEA admet qu'il ne sait pas dire où se trouve 0,5 % du plutonium traité, ce qui représentera 150 kg en 1985.

Or, le Pu 239 émetteur  $\alpha$  très dur, est très mortel pour l'homme à la dose de quelques microgrammes ; de plus, il a une période de 240 siècles.

D'après Louis Duiraux, EDF, c'est : "le composé le plus sale que l'homme ait jamais créé".

Si par le recours à l'électro-nucléaire, les rejets des effluents et le stockage des déchets vont énormément augmenter, cela va avoir des conséquences dramatiques pour la santé de l'homme qui se situe en bout de chaîne alimentaire.



FIN DE LA PREMIERE PARTIE DU DOSSIER DU CRIN SUR LE NUCLEAIRE /

SUITE DANS LE PROCHAIN NUMERO /

# RENOI DE LIVRETS MILITAIRES :

## APPEL À UNE SOLIDARITÉ ACTIVE

Lettre à adresser avant le procès au Président du Tribunal de Police Correctionnelle, au Palais de Justice de Nantes.

"Monsieur le Président,

" En décembre 1975 et mars 1976, à l'occasion de l'arrestation et du procès de trois insoumis, 27 nantais ont renvoyé leurs papiers militaires.

Ils exprimaient alors leur inquiétude devant les juridictions d'exception que sont Les Tribunaux Permanents des Forces Armées et la Cour de Sûreté de l'Etat.

Solidaires des victimes de ces tribunaux (soldats, syndicalistes, objecteurs de conscience et insoumis), ils voulaient attirer l'attention de l'opinion publique sur les Ordonnances de 59.

Ces ordonnances, vous le savez, Monsieur le Président, permettent de donner à l'armée tout pouvoir sur la population active, en cas de menace extérieure ou intérieure (et même culturelle !).

Elles peuvent transformer par exemple tout gréviste (homme ou femme) en déserteur, le rendant passible d'une longue peine d'emprisonnement devant les Tribunaux Militaires.

Par ce renvoi, ces 27 personnes cessaient leur collaboration passive avec l'appareil militaire dont l'emprise se renforce dans tous les secteurs de la société.

Selon elles, en effet, conserver ces papiers implique l'obéissance aux décisions de la hiérarchie militaire, donc signifie un accord avec la politique de Défense Nationale actuelle, une acceptation, ou tout au moins une résignation devant ces choix capitaux déterminés par d'autres.

Ces dispositions prises sans aucune consultation de la population, ces juridictions d'exception, où l'armée et l'Etat sont juges et parties, plus généralement la militarisation croissante de la société, apparaissent pour beaucoup comme un grave danger

pour la sauvegarde des libertés individuelles et collectives dans notre pays.

Je ne peux faire moins que de me déclarer solidaire de ces personnes qui ont manifesté concrètement leur désaccord.

L'armée et la justice ont décidé de poursuivre cinq d'entre elles.

En votre âme et conscience, Monsieur le Président, pouvez-vous vraiment isoler ces cinq inculpés ?

Pouvez-vous ne vous en tenir qu'aux faits, en refusant de connaître leurs motivations et d'y réfléchir ?

Pouvez-vous refuser le droit à l'Objection de Conscience ?

SIGNATURE : .....

A envoyer massivement avant

le 30 mars, date du procès.

# MUNICIPALES :



## dernière minute

### LA CHAPELLE / ERDRE

Desesmaison se rattrape de justesse. Le Maire sortant était très mal placé après le 1er tour, la liste de l'U. G. et celle issue du groupe des 9 totalisant elles 2 nettement plus de 50 %. Mais le report au 2ème tour sur la liste commune de l'opposition semble ne pas s'être fait complètement. Explication probable : la campagne acharnée du Maire sortant, jusqu'à la veille du scrutin pour dénoncer la présence des gars du PC dans la liste adverse.

Résultat : seulement 4 conseillers d'opposition élus.



NANTES.  
CHENARBOF.

### LE PELLERIN

Le deuxième tour se présentait dans la confusion, les anti-nucléaires se retirant, la gauche restait en face de Vilaine, maire sortant.

A signaler : un candidat du P. C. ayant tabassé un candidat de la liste écologique, la gauche publiait un communiqué dénonçant l'exploitation politique de cet incident somme toute bénin : 5 points de suture sur le nez, onze jours d'arrêt de travail, l'affaire ira en correctionnelle...

RESULTATS : 15 élus sur la liste de droite (maire sortant), 6 élus sur celle de gauche. Mais plusieurs élus de la liste de droite, comme l'institutrice Mériadec et le conseiller agricole Camille Garreau, sont en réalité des anti-nucléaires convaincus. L'institutrice, avec 1 016 voix, arrive largement en tête de liste. Enfin, Davault (P. S.), tête de liste officielle de la gauche, et plus que contesté par les anti-nucléaires, n'est pas élu. Le meilleur élu sur la liste de gauche, Pairron (1 003 voix) est un des anciens animateurs du Comité contre la centrale. Il a plus de voix que Vilaine, le maire sortant, réélu avec 908 voix sur la liste de droite...

(Article plus complet sur le Pellerin la semaine prochaine) Enquête A. P. L.

